



DECLARATION CTSD MOYENS DE SURVEILLANCE DU 07/06/13

Le ministère de l'Education Nationale a demandé aux rectorats de procéder pour la rentrée 2013 à la suppression de 2000 postes d'AED environ. Dans notre académie, les suppressions s'élèvent à 45 ETP. L'an passé, lors du CTSD consacré aux moyens de surveillance, nous avons protesté puisque la dotation en personnel de surveillance était maintenue alors que les effectifs augmentaient sensiblement (+361 élèves). Cette année, pour 425 élèves de plus dans le Loiret, 4.5 postes sont supprimés.

Comment comprendre ces suppressions inadmissibles qui ne tiennent pas compte des réalités du terrain ? Comment comprendre ces suppressions inadmissibles qui sont en contradiction avec les engagements pris et renouvelés par le gouvernement actuel d'augmenter le nombre d'enseignants et de personnels d'éducation dans les établissements scolaires afin d'assurer « un climat scolaire serein indispensable au bon déroulement des apprentissages et au bien être des élèves » (circulaire de rentrée du ministre Vincent Peillon) ?

Cette année, plus que jamais, nous nous inquiétons de l'encadrement et de la surveillance dans les collèges du Loiret, d'autant plus que la réserve pour suppléance est de 0. Il est à craindre, qu'à l'instar de ce qui se passe pour les assistants pédagogiques, l'administration compte sur un glissement de missions des futurs EAP pour effectuer ces suppléances, ce que nous contestons.

Nous demandons donc que l'intégralité du potentiel des assistants d'éducation soit au moins maintenue au regard des augmentations d'effectifs prévues comme cela a été demandé par les personnels rassemblés le mercredi 5 juin devant la DSDEN.